

# Rapport moral



Midi-Pyrénées

Assemblée générale ordinaire 2020

de l'association territoriale Terre de Liens Midi-Pyrénées

Assemblée dématérialisée conformément à l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19

## **I : Présentation du rapport d'activité.**

Comme pour les années précédentes, l'équipe d'animation a fait le choix d'élaborer une plaquette récapitulative des actions conduites en 2019.

Nous souhaitons porter à votre connaissance toute la satisfaction que notre CA éprouve devant l'investissement de nos salariés Marine THOMASSON et Fabrice RUFFIER. Encore cette année ils ont apporté toutes leurs compétences et disponibilité. Qu'ils en soient remerciés.

Délibération de l'assemblée générale ordinaire.

### **Motion n°1**

L'assemblée générale de l'association territoriale Terre de Liens en Midi Pyrénées adopte le rapport d'activité de l'année 2019.

## **II : Présentation du rapport financier.**

L'année 2019 s'est déroulée, sur le plan financier, conformément aux prévisions budgétaires.

L'organisation des salariés a subi des évolutions. Notre coordinateur a accepté d'être embauché en CDD par Terre de Liens en Occitanie tout comme la coordinatrice de l'association TDL Languedoc Roussillon. (Un détachement en quelque sorte)

Cette disposition a constitué un pas important dans la construction de Terre de Liens en Occitanie engagée depuis 3 ans. Nous aurons en 2020 l'occasion de communiquer de manière plus approfondie sur ce sujet. Sur le plan financier cette disposition n'a pas eu d'impact puisque les coûts de ces « mises à dispositions » sont financés par les associations territoriales (Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon).

Une embauche nouvelle a été réalisée en Novembre 2019. Après avoir pouponné Aimé pendant quelques semaines, Gaëlle Lacaze va nous rejoindre avec son expérience et son savoir-faire. Nous lui souhaitons la bienvenue.

### **Quelques commentaires sur la réalisation financière de 2019**

Le compte de résultat de l'association s'établit à 113 764€ en présentant un résultat légèrement excédentaire de 2013€. Nous proposons que ce résultat soit reporté sur l'exercice à venir.

Les dépenses de l'association sont pour une part très importantes liées aux salaires et charges d'environnement des postes de travail. Pour le reste il s'agit de dépenses liées aux déplacements des bénévoles (faiblement remboursés), de communication et diverses. Voir le tableau ci-dessous.

Nous réalisons des prestations au profit de partenaires extérieurs (formation Adear...) et au profit de la Foncière Terre de Liens principalement lors de l'élaboration des dossiers d'acquisition de nouvelles fermes pour 17100€.

Nous recevons des subventions des collectivités : Etat, Conseil Régional, Départements, Collectivités locales) pour 16100€

La Fondation reconnue d'utilité publique Terre de Liens est un partenaire important soit par le recueil de dons qu'elle fait à notre profit, soit par le financement de projets qu'elle nous apporte, soit par le véhicule de collecte de mécénat qu'elle met à notre disposition. Ces trois lignes représentant un cumul de 46182€, dont 28301€ pour le mécénat du réseau des Biocoop. Grand merci aux Biocoop qui nous accompagnent avec beaucoup d'engagement.

La Fondation de France subventionne régulièrement des projets que nous portons depuis 2014 sur le territoire de l'agglomération toulousaine, à hauteur de 10 300 € cette année.

A noter une progression significative des cotisations de nos adhérents : 308 adhésions en 2019 ! Bravo !!

#### Ci-dessous une présentation simplifiée du compte de résultat

CHARGES		PRODUITS	
Loyers et charges locatives	8141 €	Prestations de services : accompagnements, commissions d'acquisition, formations, prestations de suivi des fermes, animation réseau	17100 €
Fournitures, documentation, équipements, logiciels etc	1398 €	Subventions Etat (Commissariats massif Pyrénées et Massif central) et collectivités (CD 46 et CD 31)	16100 €
Charges de personnel (salaires, formation...)	81748 €		
Déplacements et repas	5995 €	FRUP dons dédiés MP et fermes	11281 €
Communication et stands	2290 €	Mécénat biocoop via FRUP	28301 €
Cotisations	6630 €	FRUP subvention (massif central)	6600 €
charges sur exercices antérieurs	3328 €	Fondation de France	10300 €
frais bancaires, charges de gestion courante, intérêts	803 €	cotisations	8285 €
assurances	457 €	autres (transfert de charges, produits sur exercice antérieur, produit financier)	10870 €
prestations et honoraires	1075 €	refacturations de frais	4927 e
<b>TOTAL</b>	<b>111865 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>113764 €</b>

#### Le Bilan comptable

Il s'établit à 69 109 €. Il ne comporte pas d'actifs immobilisés, cela correspond à l'objet de l'association.

Les créances restent fortes 22 154€ (c'est de l'argent que nous attendons) et les disponibilités en fin d'exercice sont significatives 46 835€. En contrepartie les dettes au 31 décembre sont significatives elles aussi : 32 664€.

En complément à ce document vous trouverez le rapport financier 2019 (bilan et compte de résultat de l'exercice 2019 et une balance pour aider à la compréhension des comptes en téléchargement.

Sur demande nous pourrons vous communiquer le grand livre.

## Le Budget 2020.

CHARGES PRÉVUES		PRODUITS PRÉVUS	
Environnement de poste Fournitures, téléphone, internet, loyer et charges locatives, ordinateurs, documentation, logiciels	11 000€	Prestations de services Formations, commissions d'acquisition fermes TDL, prestations pour la fédération associative TDL (animation groupes et commissions nationales)	30 000 €
Achats de prestations	7 000€	Etat et collectivités locales Commissariat de massif Pyrénées, Conseil Régional, Conseils départementaux (31,32,46), Toulouse Métropole, Agence de l'eau	45 00 €
Personnels salariés 3 postes chargé-es de mission à temps plein	127 000€	Subventions privées Subvention Fondation TDL terre de Liens, Mécénat d'entreprise, dons dédiés animation des fermes, dons de particuliers, Fondation de France	93 000 €
Déplacements salariés et bénévoles	15 000 €	Adhésions	10 000 €
Communication-réceptions	5 000 €		
Cotisations Fédération, TDL occitanie, InPACT	8 000 €		
Autres charges	5 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>178 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>178 000 €</b>

Nous vous présentons le budget prévisionnel tel que nous l'avons envisagé avant la crise sanitaire.

Il est caractérisé en dépenses par un accroissement correspondant à l'embauche de Gaëlle Lacaze.

Au passage présentons rapidement Gaëlle. Avec une formation de géographe et un parcours professionnel universitaire, puis au sein de Terre de Liens IdF enfin comme cadre de la SAFER IdF .

Pour les recettes vous noterez qu'elles se répartissent sur un grand nombre de lignes de financement.

C'est une disposition qui nous apporte un peu plus de sécurité en minorant le risque de non réalisation. Néanmoins cela signifie que le temps en charge administrative pour l'élaboration des dossiers est important.

Parmi les financeurs nous espérons l'arrivée du Conseil Départemental du Gers, de l'Agence de l'eau et de nouveaux mécènes comme Courant Naturel et Léa Nature. Nous recevrons des commissions pour les instructions des acquisitions des nouvelles fermes (Pech Berthié) et nous probabilisons l'aboutissement de projets dans le Tarn, en Tarn et Garonne, en hautes Pyrénées...et d'autres.

Pour le projet de Villematier dont on peut dire qu'il est innovant, il s'agit de financer un accompagnement de trois années. Nous allons pour la première fois tenter d'obtenir un financement de l'Europe.

Espérons que ce budget ne verra pas sa réalisation contrecarrée par la situation économique à venir.

Nous veillerons particulièrement à l'évolution de la situation.

Enfin une dernière considération, La Foncière et La Fondation Terre de Liens ont mis en place un dispositif de soutien au fond de roulement (en attente de perception des subventions) dont nous bénéficions pour 20000€. Si la situation devait se dégrader sérieusement nous serions amenés à prendre des mesures de financement (prêts des adhérents, prêt de la Nef et France Active) et en phase ultime des mesures de chômage partiel. Nous n'en sommes pas là !

Remercions Jacques FILLLOS, animateur du groupement d'employeurs Agter qui réalise tous les travaux comptables. Jacques avait réalisé bénévolement ces travaux de 2015 à 2018. En 2019 nous avons décidé de participer à ce groupement d'employeurs et apporter une juste rémunération pour ces travaux.

Délibérations de l'assemblée générale ordinaire

#### Motion n°2

L'assemblée générale donne quitus aux responsables de l'association et approuve les comptes pour l'année 2019.

#### Motion n°3

L'assemblée générale décide du report à nouveau du résultat excédentaire de l'année 2019.

### **III : Composition du Conseil d'Administration.**

Nos statuts prévoient une élection annuelle de notre CA. Une assemblée générale dématérialisée ne nous paraît pas propice à la conduite de cette élection. Nous vous proposons de reporter celle-ci à notre rencontre de l'automne. Nous aurons alors le temps d'échanger plus largement sur la situation de notre mouvement, les actions que nous entendons conduire et susciter parmi nous de nouvelles envies de participer aux travaux de notre conseil d'administration.

Délibération de l'assemblée générale.

#### Motion n°4

L'assemblée générale proroge le mandat des actuels administrateurs de l'association jusqu'à la tenue d'une assemblée générale physique au cours de l'automne 2020.

Liste des administrateurs élus lors de l'AGO du 23 mars 2019

Prénom	Nom	Adresse
Nino	Fillos	Salettes 12480 SAINT IZAIRE
Christian	Grisot	38 bis, rue de la Traverse 31830 PLAISANCE du TOUCH
Odile	Fournier	254, avenue de Casselardit 31300 TOULOUSE
Jean	Morere	4, rue Raymond Delmotte 31400 TOULOUSE
Bertrand	Guigaz	Les Carbonnières 46300 GOURDON
Geneviève	Bertin	Les Carbonnières 46300 GOURDON
Sylvie	Rompoteaux	11, rue Mozart 31270 CUGNAUX
Anne Laure	Andreu	8 rue de l'église 31520 RAMONVILLE-SAINT-AGNE
Thomas	Broué	8 rue de l'église, 31520 RAMONVILLE-SAINT-AGNE
François	Calvet	La Hitte, 09160 Lacave
Paul	Bosteen	Taillade 46310 St Germain du bel air

L'assemblée générale ordinaire dématérialisée est clôturée.